

**VILLE DE QUIMPER
CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 12 juin 2025
Rapporteur :
Madame Laurence VIGNON**

N° 29

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :

- la publicité sur le site Internet, pour une durée de deux mois, à compter du : 19/06/2025
- la transmission au contrôle de légalité le : 19/06/2025 (accusé de réception du 19/06/2025)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération*

44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex

**Office Public de la Langue Bretonne : Subvention 2025
Ofis Publik ar Brezhoneg : Yalc'had 2025**

L'Office Public de la Langue Bretonne (OPLB) accompagne la Ville afin de renforcer la lisibilité du breton dans l'espace public et mettre en œuvre la charte Ya d'ar Brezhoneg.

Ofis Publik ar Brezhoneg (OPAB) a skoazell an Ti-Kêr evit kreñvaat plas ar brezhoneg er vuhez foran ha kas da benn ar garta Ya d'ar Brezhoneg.

L'Office de la Langue Bretonne accompagne la Ville depuis des années dans sa prise en compte croissante du bilinguisme et en l'accompagnant dans la réalisation des actions qu'elle a choisies de mener afin d'atteindre le niveau 3 de la charte Ya d'Ar Brezhoneg.

Depuis le début du mandat, citons d'ores et déjà un certain nombre de réalisations : création d'une commission extra-municipale langue bretonne ; ouverture d'un 3^{ème} site bilingue avec aménagement des locaux ; renforcement de la communication en breton (flyers, affiches, vidéo...) ; livret de famille bilingue ; pose de plaques de rues bilingues dans le centre-ville, à Kerfeunteun et bientôt à Penhars et Ergué-Armel ; accroissement des montants d'acquisition pour les livres en langue bretonne ; site internet des médiathèques refondu avec une mise en valeur dès la première page des ressources en langue bretonne ; des livres de Noël en breton distribués aux enfants scolarisés en filière bilingue, etc. Ces actions viennent illustrer l'engagement fort de la ville en faveur de la promotion et du développement de la langue bretonne dans l'espace public.

Ainsi, l'Office Public de la Langue Bretonne répond à de nombreuses sollicitations des services dans le cadre de l'application de la charte. Il est notamment très sollicité par le service Communication, les services Urbanisme pour la dénomination des rues, Voirie et Bâtiments pour la réalisation de panneaux de signalisation, de plaques de rues et de signalétique diverse, ce qui témoigne du développement important de la communication

bilingue au niveau institutionnel. Il est un partenaire majeur dans la poursuite de la promotion de l'offre d'enseignement bilingue. L'expertise scientifique de l'OPLB dans le domaine de la linguistique et de la terminologie est déterminante dans la réalisation de l'ensemble de nos supports.

En 2025, pour poursuivre cette politique, il est proposé d'autoriser madame la maire à attribuer une subvention d'un montant en légère augmentation par rapport à 2024 (5 000 €) eu égard à l'ensemble de ces activités, soit 5 300 €.

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, d'attribuer une subvention de 5 300 € à l'Office Public de la Langue Bretonne.